

Tu veux rejoindre le staff des bénévoles ?

Les jobs, l'inscription

Quels sont les jobs disponibles ? Comment s'inscrire ?

Le Paléo confie l'engagement des bénévoles aux responsables de secteurs. La plupart des secteurs utilisent le bouche-à-oreille, mais certains procèdent à un recrutement via notre site web.

Les jobs disponibles, les durées d'engagement et le formulaire de candidature sont ainsi publiés sur la page Bénévoles, aux alentours de fin avril : <https://yeah.paleo.ch/fr/benevoles>

Quel est l'âge minimum pour s'inscrire ?

L'âge minimum est de 18 ans ! Les quelques jobs pour les moins de 18 ans sont réservés aux enfants de bénévoles.

Faut-il avoir des compétences particulières ?

Non, il faut surtout être motivé-e ! Toutefois, pour le montage et le démontage, un permis cariste ou une formation d'électricien-ne, de plombier-ère, de cuisinier-ère ou tout autre métier manuel sont les bienvenus. Tu peux le préciser dans le formulaire de candidature.

Nationalité - provenance

Les personnes de nationalité suisse ou de l'un des pays membre de l'EU ou en possession d'un permis de séjour valable en suisse peuvent être engagées. Plus d'infos  [ici](#).

Quelles sont les autres conditions pour pouvoir s'inscrire ?

- Être disponible durant toute la période indiquée dans le secteur de son choix.
- Comprendre et parler le français.
- Avoir une assurance-maladie valable en Suisse.
- ...et une motivation sans faille !

Quand sont envoyées les confirmations ?

Le plus rapidement possible, mais au plus tard fin mai.

La disponibilité, les horaires

Quelle est la disponibilité nécessaire ?

Elle varie selon les secteurs ! Elle peut aller de 8 jours à 7 semaines (montage et démontage). Toutes les infos sont détaillées sur les fiches descriptives de chaque secteur qui sont mises en ligne entre fin avril et mi-mai.

Dans tous les cas, il faut être disponible à 100 % pendant la durée d'engagement.

Quelle que soit la durée, chaque bénévole travaille – même partiellement - durant la semaine du Festival.

Combien d'heures les bénévoles travaillent-ils ?

Durant les semaines de montage et de démontage des installations, les bénévoles travaillent 8 heures par jour.

Durant les jours du Festival, les horaires varient d'un secteur à l'autre, en fonction de leur organisation propre et de leurs tâches. Le minimum est de 5 à 6 heures par jour.

Est-ce que les bénévoles peuvent assister aux concerts ?

C'est possible, bien sûr ! Mais uniquement en dehors des heures de travail. Les responsables de secteurs font leur possible pour te permettre d'assister aux concerts qui te font rêver !

Est-il possible de travailler dans la même équipe que mon ami-e ?

C'est aussi possible, mais rien n'est garanti. Il faut l'indiquer dans le champ « remarques » du formulaire.

Avant et après

Qu'entend-on par montage et démontage ?

- Ce sont les semaines qui précèdent et suivent le Festival.
- Le montage débute la dernière semaine de juin et se termine le mardi d'ouverture du Festival.
- Le démontage débute le lundi suivant le Festival et se termine mi-août.

Durant ces périodes, l'horaire de travail est de 8 heures par jour, 5 jours par semaine.

Les avantages, défraiements et infos pratiques

Que reçoivent les bénévoles en échange de leur travail ?

- L'accès au site et aux concerts
- Les repas et boissons
- Un T-shirt Staff
- Des invitations ou articles de merchandising
- Et quelques autres avantages...

Est-ce qu'un salaire est versé aux bénévoles ?

Pas un salaire, mais un modeste défraiement d'environ CHF 150.- par semaine.

Quelles sont les possibilités d'hébergement ?

Il y a le Campus, un camping réservé aux bénévoles. Il est bien équipé avec des douches, des lave-linge et dispose même d'un petit magasin pour les produits de première nécessité. Pour le reste, les bénévoles doivent disposer de leur propre matériel de camping. Ils peuvent aussi profiter d'emplacements prévus pour camping-cars et caravanes.

Les bénévoles ont aussi accès au camping public. Ces deux campings sont gratuits.

Transports collectifs

Le site du Festival est accessible avec le train Nyon-St-Cergue et ce dernier est gratuit pour les bénévoles durant leur période d'engagement. Des bus régionaux sont également gratuits les jours de concerts.

Assurance

Les bénévoles sont assuré·e·s en cas d'accident, pour la durée de leur engagement.

En cas de maladie, une assurance – valable en Suisse – est obligatoire.

D'autres questions ?



Paléo Festival Nyon
col@paleo.ch
+41 (0)22 365 10 10

